

SAINT-REMÈZE

SGGA : ils œuvrent pour les gorges de l'Ardèche

Mardi soir, dans les locaux du Syndicat de gestion des Gorges de l'Ardèche, plusieurs brevets d'État "labellisés" ont été remis, par Françoise Gonnet Tabardel, directrice, en présence de Paul Lavie, maire de Saint-Remèze.

Six brevets d'État remis

Ont été primés : Laurent Du Bois, pour la moyenne montagne ; Stéphane Jouve, guide pêche ; Nicolas Legrand, spéléologie ; Fabien Pignède, canoë-kayak ; Bruno Beusse, guide pêche ; Benoit Renaudier, canoë-kayak. D'autre part, un certificat de reconnaissance a été remis à Mathieu Morverand et Jean Lamys Chapuis pour leur engagement et leur compétence.

Paul Lavie, président du SGGA, a rappelé l'intérêt pour les

Gorges de bénéficier d'intervenants aussi qualifiés pour la promotion de la réserve, un « bien commun qu'il faut préserver et valoriser, notamment en combattant les comportements dommageables ».

Françoise Gonnet-Tabardel, la directrice, a vivement félicité les récipiendaires, avant la remise du brevet et de cadeaux. « Formation, entretien, intervention sur le terrain... Autant de phases de concertation ont été effectives », a souligné la directrice. Pour les intervenants, un mot est revenu tout au long de la soirée : la « passion » dont font preuve tous ceux qui œuvrent, à des degrés divers, dans les gorges de l'Ardèche, un « bien très précieux, joyau d'une région exceptionnelle ».

Joseph BARONI



Les "labellisés" ont été félicités pour leur action en faveur de la protection et de la promotion des gorges.